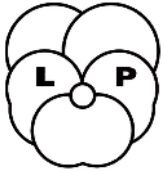


# La Libre Pensée militante

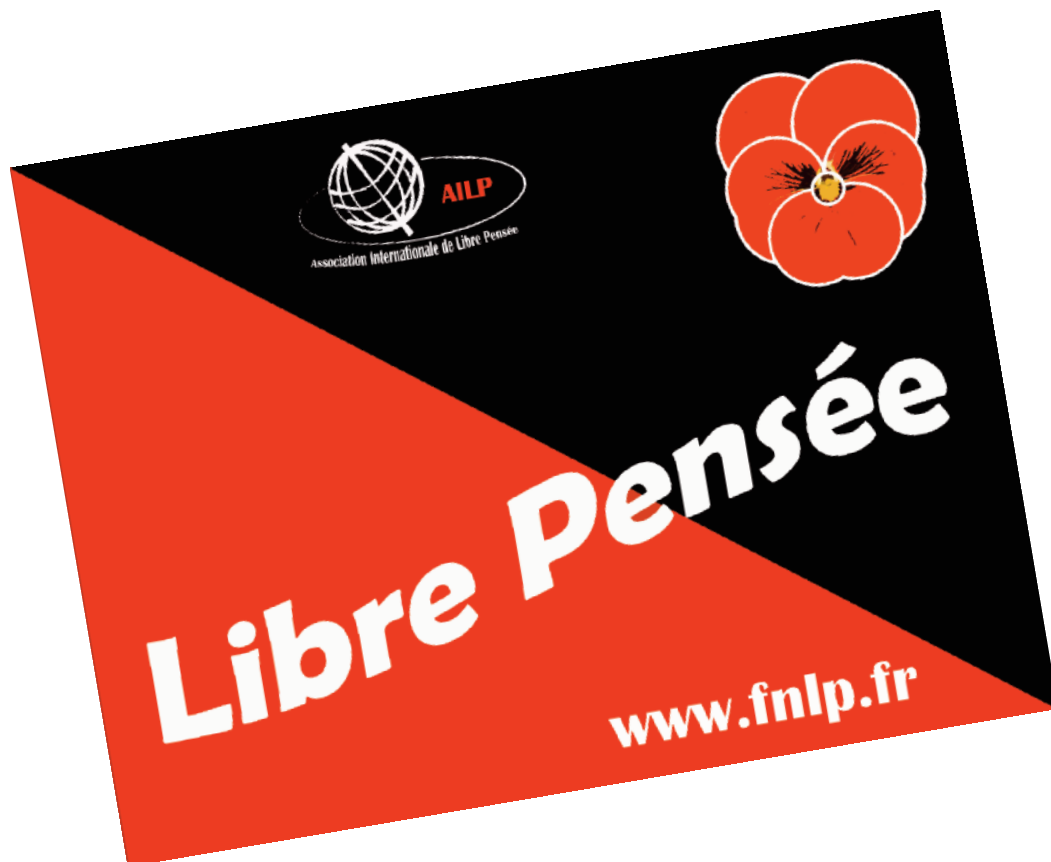


Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée  
et d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France



**Congrès national FNLP  
et  
Assemblée Générale Entraide et Solidarité  
24 - 27 Août 2021  
Voiron (Isère)**

**Documents et informations complémentaires**



# Congrès National de Voiron (Isère) du 24 au 27 août 2021

## ■ Lundi 23 août :

14h00 : Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité

15h30 : Commission Internationale

17h30 : Réunion de la CAN

## Proposition d'ordre du jour du congrès

## ■ Mardi 24 août :

09h00 : Accueil des délégués

09h30 : Discours de la Fédération de l'Isère / Discours du Président de la Fédération Nationale

10h00 : Intervention des personnalités et des associations amies

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Réunion de l'Association des Élus / Comité de Rédaction de L'Idée Libre

14h30 : Présentation des rapports nationaux

16h00 : Réunion Commission des Mandats / Discussion générale

19h00 : Clôture des travaux

## ■ Mercredi 25 août :

09h00 : Discussion générale

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Réunions des Commissions de la CAN et de l'ALANVMV

14h30 : Réponses des rapporteurs

15h30 : Votes divers

16h00 : Commissions du Congrès : résolution générale, vœux et motions, question à l'étude, laïcité

19h00 : Clôture des travaux

19h30 : Pot amical offert par la Mairie (à confirmer). Repas fraternel

## ■ Jeudi 26 août :

08h30 : Vote des rapports nationaux et élections des Instances

Réunion Commission d'harmonisation

08h45 : Commission de dépouillement des votes

09h00 : Assemblée Générale de l'IRELPA

10h00 : Assemblée Générale de la Fédération Nationale Laïque des Monuments

11h00 : Commissions du Congrès

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Proclamation des résultats des votes

14h00 : Assemblée Générale d'Entraide et Solidarité

15h30 : Question à l'étude 2021, choix de la question à l'étude 2022-2023.

17h00 : Discussion et vote des résolutions

18h00 : Clôture des travaux

18h30 : Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité

18h45 : Réunion de la CAN et élection des responsables nationaux

## ■ Vendredi 27 août :

09h00 : Proclamation du nouveau Bureau Exécutif et des autres responsabilités nationales

Discussion et vote des résolutions, vœux et motions

Information sur le lieu du Congrès national 2023

Allocution de clôture du Président de la Fédération Nationale

12h00 : Clôture du Congrès

12h30 : Déjeuner

# En guise d'éditorial

---

Chers amis,  
Chers camarades libres penseurs,

Vous trouverez dans cette *Libre Pensée Militante 16bis* les éléments complémentaires, notamment financiers, pour la tenue du **Congrès national de Voiron**. Celui-ci s'annonce comme un bon congrès.

Les associations amies qui ont déclaré y venir pour saluer les libres penseurs et la Libre Pensée devraient être encore plus nombreuses que les années précédentes. Cela donne une idée de la place qu'occupe, - désormais et à nouveau - la **Fédération nationale de la Libre Pensée** dans le paysage laïque.

Sortant d'une situation de confinement longue et désastreuse sur le plan des libertés, les libres penseurs seront incontestablement heureux de se retrouver après une période où les rencontres militantes furent difficiles.

Vous trouverez dans ce numéro aussi les nombreux ouvrages édités par la **Libre Pensée** ou en commun avec les **Éditions libertaires** et - ce - à prix réduits. N'hésitez pas à indiquer aux délégués de votre Fédération à ce Congrès national les ouvrages qui vous intéressent.

**Michel Eliard, Georges Douspis** et notre ami **Jean Baubérot** seront présents pour présenter et dédicacer si besoin leur ouvrage. C'est toujours un moment enrichissant de rencontrer à la fois un livre et son auteur.

Les résolutions soumises au débat et au vote sont prêtes pour ce Congrès. Elles seront enrichies par la réflexion et les propositions des délégués.

La **Fédération nationale de la Libre Pensée** devra être en ordre de marche pour affronter les batailles à venir à la rentrée, et - du fait de la politique réactionnaire de ce gouvernement et des religions-elles ne manqueront pas.

A vous voir bientôt.

Salut et Fraternité.

**Le Bureau Exécutif de la Libre Pensée**

**La Libre Pensée militante**  
Bulletin semestriel (mai - octobre)

**Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France** (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris  
Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : [entraidelp@wanadoo.fr](mailto:entraidelp@wanadoo.fr) / [libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr)

**Directeur de publication** : Jean-Sébastien Pierre - **Rédacteur en chef** : Carole Halbutier-  
**Rédacteur en chef adjoint** : Christian Eyschen - **Secrétaire de rédaction** : Astrid Bardet  
**Diffusion par voie électronique aux adhérents des deux associations - Dépôt légal** : juillet 2021

# *RAPPORT FINANCIER FNLP*

## **Propos liminaire**

Le présent rapport complète, précise, et parfois amende, avec les informations rendues disponibles par la mise à disposition exhaustive des comptes de l'exercice 2020, les éléments contenus notamment dans la LPM 16, qui sont pour l'essentiel confirmés. La Commission de contrôle des comptes se réunira avant le congrès où elle donnera son rapport en séance.

En même temps que ce rapport sont publiés les états de synthèse des comptes 2020 de la FNLP (documents générés par "Isacompta connect - fiscal" en date du 12/07/21 par **FINAREV CONSEIL** Cabinet d'expertise comptable).

La FNLP tient bien évidemment à la disposition des adhérents qui souhaiteraient en prendre connaissance la liasse complète des comptes 2020 de la FNLP intégrant les états détaillés.

## **Évolution générale des comptes : les tendances**

### **Évolution 2019/2020**

#### **Équilibre global :**

Le compte de l'association dégage un résultat d'exploitation nettement positif en 2020.

Nominalement, ce résultat est obtenu en partant d'un compte d'exploitation en équilibre en 2019, par une diminution des charges, de l'ordre de 33 000€, les produits restant relativement stables.

Ce constat nominal doit cependant être complété par deux considérations techniques, qui infléchissent sans le modifier radicalement le constat concernant les tendances qui déterminent le résultat final.

En premier lieu, une modification a été effectuée qui concerne la méthode de prise en compte de la partie des cotisations collectée pour puis reversée à Entraide et Solidarité (E&S) et l'IRELP.

Cette partie des cotisations, d'un montant d'environ 14 000€ en 2020, a été affectée de manière symétrique en charge et en produit du compte de résultat, alors qu'en 2019 elle n'avait été imputée que sur des comptes de bilan.

Si in fine cette modification est sans impact sur le résultat lui-même, la comparaison entre 2019 et 2020 de chacune des deux composantes du résultat (produits d'une part, charges d'autre part) doit donc être corrigée de cet élément.

En second lieu, le stock a été évalué selon une démarche s'appuyant sur un inventaire physique effectué début 2021 et sur les éléments de valorisation disponibles dans la base du logiciel CIEL.

Cet exercice a abouti à une variation de stock positive (donc à une diminution des charges équivalente en valeur absolue) de l'ordre de 10 000€ entre 2019 et 2020, dont une partie significative est manifestement due à un écart dans la méthode d'évaluation par rapport à la précédente clôture.

La méthode appliquée pour 2020, qui a été décrite à l'expert-comptable possède l'avantage d'offrir une traçabilité complète du calcul de la valeur retenue en fin d'exercice (ce qui n'avait pas été le cas en 2019, cf document «FNLP - compte-rendu suite à la reprise des comptes 2019», p8).

Néanmoins l'appréciation sur l'évolution globale des charges d'exploitation doit tenir compte du

caractère en majeure partie technique et non opérationnel de cet élément, qui représente environ 30% de l'évolution des charges entre les deux exercices (10 000€ sur 33 000€).

### Évolution des produits

Si l'on tient compte de la remarque ci-dessus concernant la partie des cotisations reversée à E&S et à l'IRELP, les produits sont globalement en baisse de 5%, soit environ 12 000€.

Toujours avec la même correction, les cotisations sont en baisse de 15% par rapport à 2019, soit une perte de recettes de 23 000€. Toutefois il convient de relativiser ce constat du fait qu'en 2019, comme en 2020, les avances de cotisations ont été incluses dans les montants inscrits en produits de l'année (comptabilisation sur la base des encaissements). Or ces avances ont nettement diminué entre les deux exercices, la situation de sa trésorerie en 2020 permettant notamment à la FNLP de ne pas faire appel aux fédérations en fin d'année (même si certaines d'entre elles ont, sans être sollicitées, maintenu ce soutien financier offert à la Fédération Nationale).

Les données calculées en nombre d'adhérents recensés dans la base Access indiquent, elles, une baisse de seulement 2% (de 2800 à 2740), qui peut être considérée comme limitée compte tenu des conditions liées à la crise sanitaire.

Les abonnements sont en baisse de 5% (2000€), ce qui est correct dans le contexte précité.

Les ventes en librairie, particulièrement exposées aux effets de la crise sanitaire, sont en forte baisse (-28%, soit approximativement 8000€).

Les autres produits (dons, publicité, remboursement et transferts de charge ...) sont en très forte hausse (+150%, soit environ 22000€), mais avec une contribution non négligeable d'éléments non récurrents : participation (6000€) aux bénéficiaires de l'Association pour l'Érection d'un Monument en Hommage aux Fusillés pour l'Exemple (AEMHE, association dissoute en 2020), remboursements divers et transferts de charges effectués par des tiers : Entraide et Solidarité (4000€), IRELP (1000€), remboursement crédit de TVA (4000€).

### Évolution des charges

Hors prise en compte de la part de cotisations reversée à E&S et à l'IRELP et de la variation du stock, l'évolution des charges entre 2019 et 2020 est de -37 000€ de 2019 à 2020, soit -16%.

Plus de 80% de cette amélioration s'effectue grâce à la réduction des charges de personnel, en diminution de plus de 30000€ par rapport à 2019.

Ce gain, consécutif à une réduction des ressources à la suite de la restructuration liée au licenciement d'Alain Fontaine (1/2 équivalent temps plein), doit être en partie relativisé puisqu'il s'accompagne d'un recours à une ressource externe pour la production des comptes de l'association (3600€).

Les autres charges baissent également, malgré la forte augmentation des honoraires (expert-comptable, avocats, + 9000€) dont une partie est corrélée à la baisse des charges de personnel (cf. supra).

Cette augmentation des charges d'honoraires est en effet plus que compensée par des postes où on constate des gains très importants : déplacements, congrès, réceptions (16 000€ au total).

Une partie de ces gains est liée au contexte de la crise sanitaire et donc conjoncturelle, mais les gains résultant de la diminution de la fréquence des congrès, qui interviennent un an sur deux, sont pérennes, et non négligeables.

### Perspectives d'évolution 2020/2021

Compte tenu du réalisé de l'année 2020, la trajectoire financière définie dans le budget 2021 apparaît atteignable.

Rappelons que cette trajectoire est calée sur un objectif de strict équilibre du compte d'exploitation.

Concernant les produits, compte tenu du constat effectué sur 2020, elle requiert une stabilisation sur le nombre de cotisations placées.

Elle prévoit également une augmentation des recettes de la librairie, ambition confortée par la performance observée à la fin de l'année 2020.

Elle anticipe, en ce qui concerne les charges, une augmentation par rapport à 2020 (environ 30 000€), année particulière du fait de la pandémie, mais un gain (10 000€) par rapport à 2019, référence sans doute plus pertinente (également du fait de la tenue d'un congrès en 2021).

Le gain global sur les charges est acquis, malgré l'anticipation d'une augmentation liée aux charges d'honoraires, grâce à la baisse des charges de personnel, elle-même résultant d'une diminution des ressources en personnel utilisées : le budget 2021 contient donc une ambition en termes d'efficacité des employés et des bénévoles impliqués dans la gestion de l'association.

### **Rappel concernant les points de vigilance et l'ambition**

#### **Points de vigilance :**

- à court terme : ratio abonnement/adhérent
- à moyen terme : baisse des cotisations

#### **Ambition :**

- développement des ventes de librairie (animation, promotion ouvrages en stock...)



## BILAN ACTIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains		3 811,23	-3 811,23	-3 811,23
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	67 462,62	34 065,67	33 396,95	33 396,95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>67 462,62</b>	<b>37 876,90</b>	<b>29 585,72</b>	<b>29 585,72</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	26 882,74		26 882,74	16 609,43
<b>Créances (3)</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	2 904,50		2 904,50	
Autres	1 741,78		1 741,78	7 985,75
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	101 390,43		101 390,43	67 487,29
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>132 919,45</b>		<b>132 919,45</b>	<b>92 082,47</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>200 382,07</b>	<b>37 876,90</b>	<b>162 505,17</b>	<b>121 668,19</b>
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	45 865,52	45 865,52
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	56 086,99	52 004,95
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	39 220,73	4 082,04
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>141 173,24</b>	<b>101 952,51</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>141 173,24</b>	<b>101 952,51</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		310,70
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 122,45	1 799,35
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 311,61	11 136,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 897,87	6 468,74
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>21 331,93</b>	<b>19 715,68</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>162 505,17</b>	<b>121 668,19</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	21 331,93	19 715,68
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	141 580,50	150 807,76
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	83 945,34	74 605,05
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	12 221,10	170,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	68,80	7 472,33
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	902,40	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 069,68	4 315,02
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>239 787,82</b>	<b>237 370,16</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	3 083,85	23 985,93
Variation de stock	-10 273,31	-1 040,40
Autres achats et charges externes	137 607,82	109 896,34
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	268,78	37,68
Salaires et traitements	52 547,10	70 936,61
Charges sociales	18 003,10	31 086,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	861,80	876,28
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>202 099,14</b>	<b>235 778,68</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>37 688,68</b>	<b>1 591,48</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	77,87	108,79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>77,87</b>	<b>108,79</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>77,87</b>	<b>108,79</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>37 766,55</b>	<b>1 700,27</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	2 093,15	2 554,77
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>2 093,15</b>	<b>2 554,77</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	638,97	173,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>638,97</b>	<b>173,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>1 454,18</b>	<b>2 381,77</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>241 958,84</b>	<b>240 033,72</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>202 738,11</b>	<b>235 951,68</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>39 220,73</b>	<b>4 082,04</b>



## RAPPEL DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Che(è)r(e)s camarades,

Par délibération du 26 mars 2021, le conseil d'administration de Entraide a décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire 2021 le jeudi 26 août 2021 à 14 heures à VOIRON (Isère) au Lycée Polyvalent Ferdinand Buisson, 21 bd Edgar Kofler, dans la semaine du congrès de la Fédération Nationale de la Libre Pensée et que l'ordre du jour sera réglé ainsi :

- 1 - approbation du **Compte-rendu de l'Assemblée générale 2020** (*Publié dans LPM 2020-14*).
- 2 – Discussion et vote sur le **Rapport d'activité 2020-2021** (*Publié dans LPM 2021-16*).
- 3 - Discussion et vote sur le **Rapport financier 2020-2021** (*ci-joint*).
- 4 - Présentation du **Rapport du Commissaire aux comptes** (*Ci-joint*).
- 5 - **Quitus au trésorier**.
- 6 - **Affectation du résultat de l'exercice 2020-2021**.
- 7 - **Fixation de la cotisation 2021-2022**.
- 8 - Discussion et vote sur le **Budget prévisionnel 2021-2022** (*Ci-joint*).
- 9 - Discussion et vote sur le **Rapport de la Commission sociale 2020- 2021** (*Ci-joint*).
- 10 - **Vote sur les candidatures au CA** (*Cf. LPM 2021-16*).

Le compte-rendu de l'Assemblée générale 2020 a été publié, dans la LPM 2020-14 ; il peut être adressé à tout adhérent qui le demandera (par mail à [xavier.hyvert@orange.fr](mailto:xavier.hyvert@orange.fr)).

**Le Conseil d'administration du 11 juin 2021 propose :**

- d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2020-2021 au « Report à nouveau » ;
- de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour l'exercice 2021-2022.

**Je me permets de rappeler les statuts de notre association :**

• « ... Sont membres de plein droit, après agrément du Conseil d'Administration, les Libres Penseurs adhérents des groupements affiliés à la Fédération nationale de la Libre Pensée et les isolés. ... » (Extrait de l'article 1)

• « L'Assemblée générale est composée par les délégués des adhérents dans les départements, des adhérents isolés, des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Seuls les délégués des groupements et les isolés ont droit de vote à l'Assemblée générale... **Des assemblées d'adhérents préparatoires à l'Assemblée Générale sont organisées dans les départements pour élire des représentants valablement mandatés à l'AG. Ces assemblées départementales peuvent se tenir en même temps que les réunions fédérales de libres penseurs du département, et par commodité les représentants de l'association à l'AG peuvent être les délégués de la Fédération de la Libre Pensée du département au congrès FNLP.** » (Extraits de l'Article 7)

**Vous trouverez, également, dans cette LPM 16 bis, une lettre que le Conseil d'administration adresse aux adhérents de Entraide et Solidarité.**

Amitiés laïques,  
Le Président, Xavier HYVERT

# RAPPORT FINANCIER 2020 – 2021(\*)

**Notre activité a été impactée par le COVID de plusieurs manières** : absence d'AG en présentiel (et donc des frais subséquents), diminution des frais de déplacement (nous avons cependant pu tenir deux CA pendant l'exercice), difficultés des liaisons entre les membres du bureau éclatés, l'activité des militantes présentes, ou en télétravail a permis de résoudre la plupart des difficultés dans une période où le turn-over des responsables et des salariés a été à peu près total. Que toutes et tous soient remerciés de leurs efforts.

## IMMEUBLES

**La quasi-totalité des legs dont nous étions bénéficiaires a été réalisée**, il reste le garage de Vitry provenant du legs de notre camarade Anne Sautereau, actuellement en vente.

A cette exception près donc, nos immeubles sont uniquement ceux du siège et ceux de Limoges (voir plus bas).

**Au siège deux types de travaux ont été réalisés** : au 10, rue des Fossés St Jacques des travaux (difficiles à obtenir) ont été réalisées sur les descentes d'eau, par la copropriété. Ils ont cependant nécessité des travaux préparatoires qui sont restés à notre charge. Le dossier juridique sur les sinistres successifs a bien avancé grâce aux efforts conjoints de notre avocate et de notre président.

Au 12, rue des Fossés st Jacques, le projet initial de réfection et d'accessibilité des toilettes a évolué grâce au travail d'un ami architecte, d'un artisan imaginatif et de notre camarade Carole Halbutier, vers un ensemble cohérent dont le CA a pu apprécier le résultat. Une tranche a été versée sur l'exercice clos au 31 mars, le solde interviendra sur l'exercice suivant, le tout sur un budget bien maîtrisé.

**Limoges** : Trois éléments à signaler : le Secours Populaire Français a cessé d'utiliser le terrain rue de Locarno comme jardin potager et nous avons désormais l'assurance qu'en l'état actuel des textes d'urbanisme, le terrain peut être loti. Nous avons demandé une évaluation et selon celle-ci cette parcelle pourrait être vendue au moins 20000 € (mais en 2027 !). Enfin la crise du Covid et l'hiver doux ont fait qu'il n'y a pas eu de consommation de gaz l'hiver dernier.

## COTISATIONS

### Membres ordinaires.

La cotisation est désormais stable à 4€ les cotisations perçues aussi.

### Membres bienfaiteurs.

Il y a désormais 19 cotisants ; le montant des contributions actuelles sur une année pleine avoisine déjà 50 % des cotisations des membres ordinaires. Rappelons que l'objectif est d'au moins 100 %. Le budget prévisionnel présenté implique un progrès significatif et immédiat.

## DONS

Ils sont toujours très faibles faites d'une campagne ad hoc. Le site web désormais opérationnel pourrait modifier cela à condition qu'il y ait une animation de ce secteur.

## IRELP

L'IRELP gère efficacement notre bibliothèque et continue fidèlement à se désendetter à notre égard. Nos projets communs en cours se concrétisent petit à petit.

## DÉPENSES D'ACTIVITÉ

**Notons d'abord que le CA a souscrit à la proposition de Solidarité Laïque** de doubler à titre exceptionnel la cotisation annuelle pour l'aider à faire face à ses difficultés de trésorerie. Solidarité Laïque tente semble-t-il de résoudre cette crise au fond par des propositions organisationnelles auxquelles nous serons attentifs.

**L'essentiel de notre activité a été le soutien financier aux organisations et aux personnes qui répondent à nos conditions statutaires.**

**Au plan international**, nous avons contribué à aider nos partenaires habituels avec « *Un enfant, un cartable* » au Sénégal, mais surtout nous avons consenti des efforts exceptionnels pour aider nos amis Libanais, déjà durement frappés par la guerre en Syrie (réfugiés), la crise économique et financière, puis l'explosion du port de Beyrouth, d'abord avec une aide d'urgence répartie auprès d'une centaine de familles par nos amis de l'*Association Libanaise pour la Philosophie du Droit* et avec nos partenaires associatifs *Moumken* (Beyrouth) et *les Jardins de la paix* (Saïda) où nous avons renforcé notre aide.

**Au plan national**, comme nous l'avions prévu, la crise du Covid a frappé les plus précaires et les dossiers de la commission sociale se sont multipliés. Notre camarade Christine Oger, responsable de la commission sociale en parlera.

**Au total le budget a été plus qu'atteint et l'objectif-cible évoqué depuis plusieurs années à l'interne (35 000€/an) a été dépassé puisque ce poste a atteint 40 709€.**

## RÉSULTAT ET PROSPECTIVE

**Cela nous impose une vigilance, car même si nos dépenses ont été par ailleurs maîtrisées** (à noter l'impact positif de l'abandon de l'expédition papier de « La Libre Pensée militante »), **nous ne devons pas nous départir d'un objectif d'avoir une visibilité pluriannuelle en fonction des disponibilités et des rentrées attendues.** C'est ainsi qu'a été élaboré le projet de budget de l'exercice en cours. (Voir annexe)

**Notre résultat annuel est positif** de 40 497,97 € dont nous proposerons le report à nouveau.

**Nos disponibilités s'établissent** à 338 967,05 €, soit environ trois ans au rythme actuel.

(\*) Validé par le CA de ESLPF du 11/06/2021 – Délibération n°2021-33

# **Rapport du Commissaire aux Comptes**

## **Exercice 2020/2021**

### **Présentation**

Le commissaire aux comptes, M. Olivier Riard, a assisté au Conseil d'Administration du 11 juin 2021 qui a arrêté les comptes ; puis, examiné l'ensemble des documents comptables, pièces justificatives et registres qui lui ont été transmis.

Après l'exposé de sa méthode d'investigation, il a certifié (par paragraphe) les comptes tels qu'ils sont publiés dans la présente LPM 2021-17 et élaboré au sur-plus deux documents légaux. L'un sur les conventions réglementées (ci-joint), l'autre sur quelques informations et remarques soumises au Conseil d'administration qui les examinera dans sa réunion de septembre 2021.

Son rapport (Ci-joint - sauf le rapport spécial destiné au Conseil d'Administration) est à la disposition de chacun des adhérents sur simple demande.

L'ensemble des comptes ainsi certifiés seront publiés, après approbation par l'AG, au Journal Officiel de la République Française.

**Le Président de Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France,**

**Xavier HYVERT**

Olivier RIARD  
24, rue Léo Lagrange  
93160 Noisy le Grand  
Tél. : 01-43-04-29-00  
Siret : 424 586 790 00034

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

**ENTRAIDE ET SOLIDARITE  
DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**  
12, rue des Fossés Saint-Jacques  
75005 PARIS  
Siret : 507 971 166 00016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/03/2021**

A l'assemblée générale des adhérents de l'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 26 août 2020, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

OR

## ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de



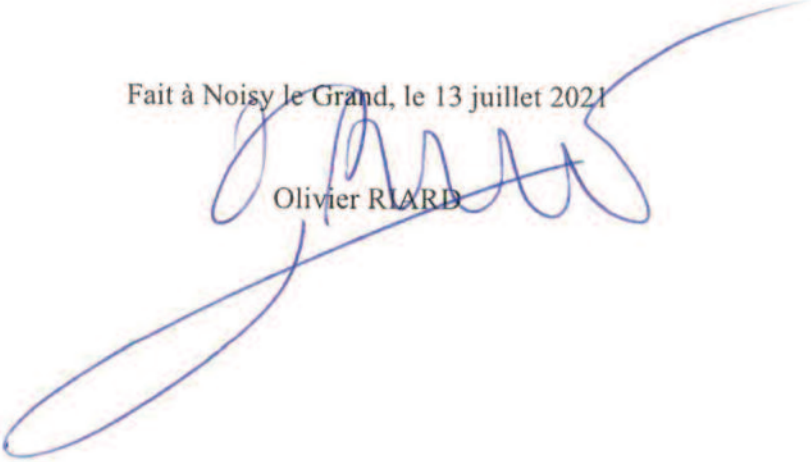
systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Noisy le Grand, le 13 juillet 2021

  
Olivier RIARD

**Entraide & Solidarité**

12 rue des Fossés Saint-Jacques

75005 PARIS

***Bilan Association***

Présenté en Euros

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

dr

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	6 640,48	5 425,67	1 214,81	0,14	1 881,48	0,22
Concessions, brevets, droits similaires	539,00	539,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions	634 412,18	178 772,22	455 639,96	51,53	461 980,12	54,89
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	144 592,30	91 691,22	52 901,08	5,98	58 859,18	6,99
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	7 300,00		7 300,00	0,83	4 300,00	0,51
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>793 483,96</b>	<b>276 428,11</b>	<b>517 055,85</b>	<b>58,48</b>	<b>527 020,78</b>	<b>62,62</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	27 659,08		27 659,08	3,13	26 363,11	3,13
Valeurs mobilières de placement	45,90		45,90	0,01	45,90	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	338 921,15		338 921,15	38,33	286 985,25	34,10
Charges constatées d'avance	475,67		475,67	0,05	1 192,87	0,14
<b>TOTAL (II)</b>	<b>367 101,80</b>		<b>367 101,80</b>	<b>41,52</b>	<b>314 587,13</b>	<b>37,38</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 160 585,76</b>	<b>276 428,11</b>	<b>884 157,65</b>	<b>100,00</b>	<b>841 607,91</b>	<b>100,00</b>

02

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	160 000,00	18,10	160 000,00	19,01
Ecart de réévaluation	51 409,24	5,81	51 409,24	6,11
Réserves				
Report à nouveau	623 144,42	70,48	535 890,12	63,67
Résultat de l'exercice	40 497,97	4,58	87 254,30	10,37
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>875 051,63</b>	<b>98,97</b>	<b>834 553,66</b>	<b>99,16</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 480,00	0,62	5 370,00	0,64
Autres	3 626,02	0,41	1 684,25	0,20
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>9 106,02</b>	<b>1,03</b>	<b>7 054,25</b>	<b>0,84</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>884 157,65</b>	<b>100,00</b>	<b>841 607,91</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

DR

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	148 861,12		148 861,12	100,00	25 120,00	100,00	123 741	492,60	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>148 861,12</b>		<b>148 861,12</b>	<b>100,00</b>	<b>25 120,00</b>	<b>100,00</b>	<b>123 741</b>	<b>492,60</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations			15 111,00	10,15	12 394,87	49,34	2 717	21,82	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			212,00	0,14	200,00	0,80	12	6,00	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			49,00	0,03			49	N/S	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>15 372,00</b>	<b>10,33</b>	<b>12 594,87</b>	<b>50,14</b>	<b>2 778</b>	<b>22,06</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>164 233,12</b>	<b>110,33</b>	<b>37 714,87</b>	<b>150,14</b>	<b>126 519</b>	<b>335,47</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			504,57	0,34	624,21	2,48	-120	-19,22	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>504,57</b>	<b>0,34</b>	<b>624,21</b>	<b>2,48</b>	<b>-120</b>	<b>-19,22</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion					162 500,00	646,89	-162 500	-100,00	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>					<b>162 500,00</b>	<b>646,89</b>	<b>-162 500</b>	<b>-100,00</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>164 737,69</b>	<b>110,66</b>	<b>200 839,08</b>	<b>799,52</b>	<b>-36 102</b>	<b>-17,97</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>									
			<b>164 737,69</b>	<b>110,66</b>	<b>200 839,08</b>	<b>799,52</b>	<b>-36 102</b>	<b>-17,97</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 385,43	0,93	2 848,60	11,34	-1 463	-51,36	
Services extérieurs			10 292,02	6,91	18 833,88	74,97	-8 541	-45,34	
Autres services extérieurs			59 323,02	39,85	53 790,09	214,13	5 533	10,29	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 234,25	2,64	3 235,50	12,88	999	30,88	
Salaires et traitements			4 017,64	2,70	3 775,58	15,03	242	6,41	
Charges sociales			1 467,60	0,99	1 154,77	4,59	313	27,12	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/03/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	22 519,76	15,13	21 946,36	87,36	573	2,61
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>103 239,72</b>	<b>69,35</b>	<b>105 584,78</b>	<b>420,32</b>	<b>-2 345</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	21 000,00	14,11	8 000,00	31,85	13 000	162,50
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>21 000,00</b>	<b>14,11</b>	<b>8 000,00</b>	<b>31,85</b>	<b>13 000</b>	<b>162,50</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>124 239,72</b>	<b>83,46</b>	<b>113 584,78</b>	<b>452,17</b>	<b>10 655</b>	<b>9,38</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>40 497,97</b>	<b>27,20</b>	<b>87 254,30</b>	<b>347,35</b>	<b>-46 757</b>	<b>-53,58</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>164 737,69</b>	<b>110,66</b>	<b>200 839,08</b>	<b>799,52</b>	<b>-36 102</b>	<b>-17,97</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

22

**Entraide & Solidarité**

12 rue des Fossés Saint-Jacques

75005 PARIS

**ANNEXES**

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

dr

### Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/03/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 884 157,65 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 40 497,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/06/2021 par les dirigeants.

#### 1.1 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

##### 1.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

da



## 2 - Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

### 2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

02

**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**

**2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**2.2.3 - Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

**2.2.4 - Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

OR

**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS  
- Avec comptes substitués

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 179,48			7 179,48
Immobilisations corporelles	769 449,65	9 554,83		779 004,48
Immobilisations financières	4 300,00	3 000,00		7 300,00
<b>TOTAL</b>	<b>780 929,13</b>	<b>12 554,83</b>		<b>793 483,96</b>

**3.2 - Amortissements :**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>	4 759,00	666,67		5 425,67
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	539,00			539,00
Terrains				
Constructions				
sur sol propres	172 432,06	6 340,16		178 772,22
sur sol d'autrui				
inst. généré., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	69 310,76	14 281,97		83 592,73
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	6 867,53	1 230,96		8 098,49
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>248 610,35</b>	<b>21 853,09</b>		<b>270 463,44</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>253 908,35</b>	<b>22 519,76</b>		<b>276 428,11</b>

**3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance**

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 300,00		7 300,00
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers			
Autres créances	27 659,08	27 659,08	
<b>Charges constatées d'avance</b>	475,67	475,67	
<b>TOTAL</b>	<b>35 434,75</b>	<b>28 134,75</b>	<b>7 300,00</b>

da

**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS  
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	12 928,76
<b>TOTAL</b>	<b>12 928,76</b>

02

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	160 000,00				160 000,00
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation	51 409,24				51 409,24
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	535 890,12	87 254,30			623 144,42
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	87 254,30	-87 254,30			40 497,97
Dont générosité du public					
Situation nette	834 553,66				875 051,63
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	834 553,66				875 051,63
TOTAL dont générosité du public					

02

**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS  
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 480,00	5 480,00		
Dettes fiscales & sociales	3 626,02	3 626,02		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>9 106,02</b>	<b>9 106,02</b>		

**4.3 - Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 480,00
Dettes fiscales & sociales	3 626,02
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>9 106,02</b>

OR

## 5 - Notes sur le compte de résultat

## 5.1 - Subventions reçues et fonds dédiés

Subvention annuelle de 10 500 € auprès de l'IRELPA pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Subvention Liban de 9 000 €

Subvention Un enfant un cartable de 1 500 €

## 5.2 - Legs, donations et assurances vie

	Montants
<b>PRODUITS</b>	
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	148 261,12
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	148 261,12

OR

**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS  
- Avec comptes substitués**6 - Autres informations****6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties****6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

Engagement commission sociale: 18 500 €

**6.1.2 - Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :**

Legs Chalons: accepté par le CA le 19/06/2019 et réalisé pour 148 261,12 € en numéraire le 26/08/2020

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Total		

DA



**6 - Autres informations (suite)**

**6.2 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	1	
TOTAL	1	0

*DR*

**Olivier RIARD**  
24, rue Léo Lagrange  
93160 Noisy le Grand  
Tél. : 01-43-04-29-00  
Siret : 424 586 790 00034

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

**ENTRAIDE ET SOLIDARITE  
DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**  
12, rue des Fossés Saint-Jacques  
75005 PARIS  
Siret : 507 971 166 00016

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021**

Aux adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

*OR*

**Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée :**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Noisy le Grand, le 13 juillet 2021

Olivier RIARD





# **Rapport d'activité 2020-2021 de la Commission Sociale**

## **Validé par le Conseil d'administration du 11 juin 2021 (\*)**

### **Bilan des aides apportées par l'association Entraide et solidarité des Libres penseurs pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.**

Les membres de la commission sociale ont poursuivi leur activité d'entraide essentiellement par courriel pendant cette période. Cela a permis de répondre aux demandes au cas par cas dans des délais brefs.

Conformément au règlement intérieur, il a été attribué divers types d'aides détaillés ci-dessous pour 13 bénéficiaires :

- Une avance financière : prêts d'honneur sans intérêt
- Quatre secours ponctuels
- Des versements réguliers
- Cinq versements à des camarades retraités, dont 2 nouvelles aides
- Quatre bourses étudiantes (un seul renouvellement et 3 nouvelles attributions)

L'ensemble de ces aides a été validé par les différents conseils d'administration de l'association. Le montant total des aides pour cette période s'est élevé à 31 409 €.

La commission sociale souhaite mieux faire connaître ce dispositif, sachant que les besoins sont importants étant donné la dégradation de la situation économique et sociale.

**La Présidente de la Commission sociale**

**Christine OGER**

(\*) Délibération n°2021-36 (11/06/2021)

## Le Conseil d'administration s'adresse aux adhérents de Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France

Paris, le 4 juillet 2021

Che(è)r(e) camarade,

Ton association, **Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France**, fondée en 1961, par la Libre Pensée, a pour but l'assistance et la bienfaisance aux Libres penseurs et leur famille proche. Elle a 60 ans cette année.

Dans le cadre de la tradition séculaire de solidarité entre Libres penseurs, entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021, sur 12 mois, cinq camarades sont aidés pour payer leur loyer en EHPAD, d'autres pour des travaux urgents, des soins médicaux, ou encore le reste à charge pour des lunettes, ... ; quatre étudiant(e)s peuvent bénéficier d'une bourse d'étude.

Une aide peut être soit débloquée en urgence, soit ponctuelle ou sur le long terme. Au total sur l'exercice 2020-2021, **Entraide et Solidarité** a aidé treize Libres penseurs ou enfants ou parents de Libres penseurs. Pour certains camarades, cette aide intervient depuis plusieurs années et se poursuivra en tant que de besoin. Le total de ces aides pour l'exercice s'est élevé à plus de 31.000€ ce qui représente une aide moyenne de plus de 2.300€ par an et personne.

Cher(è)r(e) camarade, il ne fait pas de doute que du fait de la situation économique et sociale, des mesures de destruction des acquis sociaux, le budget « *Bienfaisance* » de **Entraide et Solidarité** est appelé à exploser.

Dans le même esprit de solidarité, le Conseil d'administration peut décider d'apporter un soutien financier à des associations laïques amies françaises ou étrangères, « *dont les objectifs recoupent les siens ou entrent en synergie avec ses objectifs.* ».

C'est ainsi que nous honorons des engagements pris il y a plusieurs années avec l'Association Laïque d'Aide aux Non-Voyants et Malvoyants (ALANVMV), avec « *Un enfant, un cartable* » qui aide à la scolarisation des enfants de familles très démunies au Sénégal, avec l'association laïque *Tadamoun Wa Tanmia* qui aide à la scolarisation des enfants libanais et syriens déplacés à Saïda (Liban) et avec *Moumken*, association de bienfaisance dont le siège est à Beyrouth et qui aide écoliers et familles, au Liban.

Nous avons apporté une aide en urgence et exceptionnelle à nos camarades de l'ALIPHID qui devaient faire face eux-mêmes et autour d'eux à une situation dramatique après l'explosion du port de Beyrouth en août 2020. ALIPHID est une association qui œuvre pour un Etat civil au Liban, avec qui la FNLP a organisé le colloque de Beyrouth en 2012.

Nous avons, fin 2020, répondu à l'appel de l'UJFP engagée dans un programme d'aide aux paysans des villages de Khuza'a et d'Abasan, dans le sud de la Bande de Gaza, à cultiver leur terre et ainsi résister au démantèlement de l'économie palestinienne.

Nous avons également, cette année, répondu, à l'appel de l'UJFP à soutenir le programme « *Gaza, Urgence déplacés* », dans la situation effroyable dans laquelle sont plongés les Gazaouis, consécutivement aux bombardements intensifs sionistes subis pendant 10 jours.

Nous avons poursuivi notre adhésion à Solidarité Laïque.

Entraide et Solidarité est, ce n'est pas la moindre de ses responsabilités, propriétaire du siège de

la FNLP, elle en assure la gestion, la pérennité.

L'ensemble de ces tâches ne peut être assumé par **Entraide et Solidarité** que grâce à vos cotisations et aux dons et legs qui peuvent lui être alloués.

Soyons clairs, la cotisation (4€) ne couvre pas, loin de là, les charges courantes. Pour **Entraide et Solidarité** la ressource principale reste celle apportée par les legs attribués généreusement et solidairement par les Libres Penseurs et les ami(e)s de la Libre pensée. Mais, cette ressource, quoique très importante et primordiale, est une ressource aléatoire. En l'état actuel des choses, les legs réalisés assurent, à la clôture de l'exercice 2020-2021, une réserve financière de 3 années environ, toutes choses étant égales par ailleurs.

C'est pourquoi, en 2018, les administrateurs ont décidé de créer la catégorie des **membres bienfaiteurs** afin de permettre à chaque adhérent, en sus de sa cotisation, ainsi qu'aux ami(e)s de la Libre Pensée d'apporter une aide régulière ou ponctuelle à **Entraide et Solidarité**. Cette décision, prise il y a 3 ans est des plus importantes.

Cette décision a été assortie de l'objectif, vital à atteindre, que le total de cotisations et des dons régulièrement encaissés couvre les charges courantes. C'est-à-dire pour que les charges courantes soient financées par des produits pérennes, non aléatoires. Les legs restent indispensables, ils sont un des piliers, mais la pérennité de l'association, sa solidité impliquent aussi d'atteindre cet objectif.

**Cette bataille des membres bienfaiteurs doit et peut être gagnée au cours des trois années qui viennent.**

**C'est pourquoi, le Conseil d'administration s'adresse à toi, pour, si tu le peux, devenir membre bienfaiteur de Entraide et Solidarité, mais aussi pour aller à la conquête de membres bienfaiteurs nouveaux.**

**Nous proposons :** un Référent Entraide et Solidarité pourrait être désigné par l'Assemblée départementale des adhérents de Entraide et Solidarité. Il pourrait réaliser une promotion régulière des activités, dans la publication fédérale de la Libre pensée, par exemple, et rechercher de nouveaux membres bienfaiteurs. Ce camarade volontaire pourra compter sur l'aide des membres du bureau.

**Cette bataille implique notre mobilisation comme Conseil d'administration (\*), mais ne pourra être gagnée qu'avec la mobilisation de chacun de nous.**

**Pour le Conseil d'administration,**

**Le Président,**  
Xavier HYVERT

(\*) Vous avez à votre disposition un certain nombre d'outils :

- Un Flyer « membres bienfaiteurs » ;
- Un flyer de promotion de l'ouvrage gratuit de Anne Sautereau édité par ESLPF ;
- Un site internet que nous essayons de tenir à jour.
- Un ouvrage sur l'histoire de ESLPF et de la solidarité entre les Libre penseurs est en cours de réalisation par nos camarades de l'IRELP et sera disponible à l'AG 2023. Il sera un passeport pour faire connaître notre association.

# A vos commandes,

## Prêts ?

## Lisez !

Cette année la librairie du congrès mettra à l'honneur les publications de la FNLP, mais pas que !

Voici la liste des livres que vous pourrez acheter sur place.

Pour les fédérations qui souhaiteraient acquérir un certain nombre d'ouvrages nous vous conseillons de passer commande dès maintenant (et jusqu'au 18 août dernier délais) !

Votre commande vous attendra au stand librairie du congrès ! (Pas d'envoi postal). Possibilité de régler sur place.



Pin's *TREFLE* = 0,50€ l'unité



**Une campagne laïque pour la  
défense de la loi de 1905**

Prix public = 18€

Prix Congrès : 15€

**La Libre Pensée par Sébastien  
Faure**

Prix public = 10 €

Prix congrès : 7€

**Improbables amours de Jean  
Baubérot**

Prix public = 12€

Prix Congrès = 8€

**Entre mémoire et oubli de  
Michel Eliard**

Prix public = 12€

Prix Congrès = 8€

**Les Actes du Colloque  
Littérature**

Prix Public = 15€

Prix Congrès = 12€

**Non ! Dieu n'est pas !**

Prix public = 12€

Prix Congrès = 8€

**Tu ne tueras plus**

Prix public = 12€

Prix Congrès = 8€

**Catilinaires**

**de Georges Douspis**

Prix public = 16 €

Prix Congrès = 12 €

## Actes des colloques sur la guerre 1914/1918

- **Vol. 1** : Les généraux fusilleurs de la Grande Guerre (Soisson 2014)
- **Vol. 2** : La résistance à la Guerre de 1914-1918 (Franchesse 2015) et Déserteurs, mutins, pacifistes, antimilitaristes de tous les pays unissez-vous ! (St Nazaire 2015)
- **Vol. 3** : Les Colonies et leurs mobilisés dans la Grande Guerre (Aix en Pce 2016) et La guerre contre les nations, la guerre entre les nations (Toulouse 2016)
- **Vol. 4** : Pétain 1917 - Pétain 1940 ... Quelle continuité ? (Lyon 2017)
- **Vol. 5** : Le Traité de Versailles, fauteur de guerre, facteur de révolutions, ses conséquences historiques et politique (Dijon 2018) et Armée d'Orient, Front d'Orient (Aix-en-Provence 2018)

• **Chaque volume = 5€**

- **Vol. 6** : En hommage à Paul Meunier (Villemoyenne 2019)  
Prix public = 10€, **prix Congrès : 8€**
- **Coffret carton pour ranger les 6 volumes : 10€**

## La collection « Arguments de la Libre Pensée »

*Arguments n°6 : La Séparation des Eglises  
et de l'Etat aux USA*

Prix Public = 5€ Prix Congrès = 3€

*Arguments n°7 : Le Protestantisme*

Prix Public = 5€ Prix Congrès = 3€

*Arguments n°9 : Quelques enseignements  
de l'Histoire de la Libre Pensée*

Prix Public = 5€ Prix Congrès = 3€

*Arguments n°10 : A propos de  
l'enseignement catholique en France*

Prix Public = 5€ Prix Congrès = 3€

*Arguments n°11 : Le GIEC*

Prix Public = 6€ Prix Congrès = 4€

*Arguments n°15 : Le Bouddhisme*

Prix Public = 5€ Prix Congrès = 3€



*Drapeau + hampe*

*20 euros*



*Gwladys, Paul et Elsa sont à votre écoute du mardi au samedi (11h -19h) au :  
01.46.34.21.50 - Contact mail : [librairie@fnlp.fr](mailto:librairie@fnlp.fr)*

**Rappel aux fédérations** : la librairie peut vous préparer des assortiments de 10 exemplaires de La Raison et de L'Idée Libre (n° antérieurs à 2019) que vous pourrez récupérer au congrès.

Pour cela il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse ci-dessus !